

## Mercredi 20 juillet 1994 - Conseil des ministres

Le Premier ministre ouvre la séance. Il rappelle qu'il est amené à présider le Conseil des ministres en application de l'article 21, alinéa 4 de la Constitution, en vertu d'une délégation expresse du Président de la République. Il adresse au Président de la République ses vœux de prompt rétablissement.

Communication du ministre des affaires étrangères sur la situation internationale.

M. JUPPE traite, tout d'abord, de la situation au Rwanda.

Au Rwanda, les combats ont pratiquement cessé. Le FPR exerce son autorité sur la totalité du territoire, à l'exception de la zone de sécurité contrôlée par les forces françaises.

Un président de la République a été désigné. Un gouvernement a été constitué. Sur 17 membres, 8 appartiennent au FPR. L'homme fort du gouvernement paraît être le major KAGAME, ministre de la défense.

Dans la zone de sécurité, la situation est calme malgré quelques incursions du FPR. Le dispositif français a reçu un renfort du Sénégal ; un contingent tchadien est attendu.

La situation humanitaire est très critique, que ce soit pour les réfugiés au Zaïre ou pour ceux qui résident dans la zone de sécurité et qui sont au nombre de 1.600.000 personnes.

Nous allons développer notre action diplomatique dans trois directions

A l'égard du Rwanda, tout d'abord, il s'agit de placer le nouveau gouvernement face à ses responsabilités et d'obtenir de lui des garanties pour le moment où nos troupes se retireront afin que la sécurité des personnes soit assurée et que les réfugiés puissent rentrer chez eux.

Dès ce soir, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères accompagné d'un officier général, se rend à Kigali pour rencontrer le nouveau gouvernement.

Notre action diplomatique se dirige, en deuxième lieu, vers l'ONU. Il s'agit de préparer le retrait de nos troupes et d'assurer leur relève par la force "MINUAR II". Le secrétaire général de l'ONU estime qu'il disposera de 2000 hommes le 15 août. Une mission partira pour New-York dès les prochaines heures.

Enfin, nous nous attachons à mobiliser une aide humanitaire importante : tout d'abord, la nôtre à partir de Goma, mais aussi à partir de Bundjumbura; l'aide également des agences spécialisées de l'ONU et celle de l'Union européenne.

A la suite de l'initiative prise par le Premier ministre lors du Conseil européen du 15 juillet dernier, 23 millions d'ECU de secours d'urgence ont été débloqués auxquels devraient s'ajouter 150 millions d'ECU prélevés sur les fonds ACP.

(...)

Mme MICHAUX-CHEVRY ajoute quelques mots à l'exposé de M. JUPPE sur le Rwanda.

Dans la zone du sud du Rwanda, il y a 1 600 000 réfugiés qui sont à la charge exclusive de notre pays. Leur entretien exige 800 tonnes par jour de vivres. Il faut maintenir provisoirement cette masse de réfugiés dans le sud et éviter qu'ils ne se déplacent vers Goma.

La participation de la Communauté internationale et de l'Union européenne va relayer en partie notre effort dans cette zone.

Le Premier ministre revient sur l'affaire du Rwanda. La France s'est engagée seule, d'ailleurs avec perplexité, dans cette opération humanitaire faite pour l'ONU, l'OUA et les autres grandes puissances de nous accompagner.

La décision a été prise le 15 juin en raison de la situation humanitaire déjà très grave dans cet Etat d'Afrique francophone. Le 22 juin, devant l'Assemblée Nationale, le Premier ministre a eu l'occasion d'informer la représentation nationale des conditions de notre intervention.

Le Conseil de sécurité pour sa part a eu du mal à croire en la sincérité des sentiments que nous invoquons. Le Premier ministre s'est rendu lui aussi à l'ONU pour exposer l'état de la situation et pour essayer de persuader les organisations non gouvernementales d'intervenir effectivement et de hâter la mise sur pied de la force "MINUAR II".

Lors du Conseil européen du 15 juillet, le Premier ministre a rappelé les Etats de l'Union européenne à leurs responsabilités.

Aujourd'hui, on peut dire que l'opération "Turquoise" a réussi. Le Haut commissariat aux réfugiés reprend son action au Rwanda. Les Douze ont déjà dégagé des crédits d'aide humanitaire d'urgence, en attendant les 150 millions d'Ecu qui doivent être prélevés sur les fonds ACP.

Nous renouons nos relations avec le FPR. Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères se rend à Kigali aujourd'hui même. Le secrétaire général de l'ONU promet une force "MINUAR II" de 2000 hommes pour le 15 août.

C'est donc un certain succès, alors que nous avons pris notre décision d'intervenir dans le scepticisme, voire dans l'hostilité. Il faut maintenant que le retrait de nos forces se fasse dans de bonnes conditions, c'est-à-dire de telle sorte que les désordres ne succèdent pas à notre départ et que la France conserve ainsi le crédit moral et politique que lui a valu le succès de l'opération "Turquoise". Il faut décider avec le nouveau gouvernement rwandais les voies et moyens de garantir la sécurité des personnes sur le territoire de cet Etat.